XIIe ANNÉE – No 3855 – LUNDI 1 JUILLET 1901

LA CROIX

DE ROUBAIX-TOURCOING

PARIS, VIIe
5, rue Bayard, 5,
Téléphone : 514,36 — 524,45

24, Grande-Rue, 24 — 85, Rue des Ursulines, 85

LILLE
15, rue d'Angleterre, 15,
Téléphone : 672

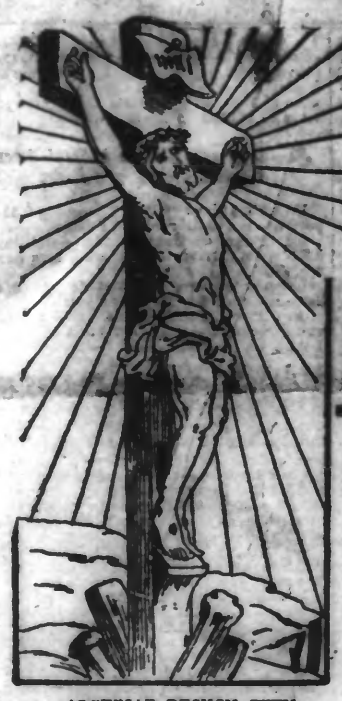

ADVENIAT REGNUM TUUM

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie française.

PETIT CALENDRIER

Lundi 1er Juillet. — **Octave de la Nativité de Saint Jean-Baptiste.** — Ador. Cambrai (Augustines), Quesnoy-sur-Deûle, Roubaix (Filles de la Charité), Bierne, Volkerinckhove, Wattignies.

Soleil : lever 4 h. 2, coucher 8 h. 5. — Lune : lever 7 h. 39 s., coucher 3 h. 39 m.

Mardi 2. — **Visitation Notre-Dame.** — Ador. Lille (St-Martin, Pensionnat Ste-Marie), Avelin, Bellem, [illegible], Mouveaux, Roncq (St-Eloi), Vendeville, Socx.

Soleil : lever 4 h. 3, coucher 8 h. 5. — Lune : 8 h. 13 s., coucher 4 h. 38 m.

TEMPÉRATURE

Paris, dimanche, temps nuageux.

La température moyenne 21° a été supérieure de 3°6 à la normale.

Température maximum 29°8 ; minimum 14°.

A la Tour-Eiffel id 25° ; id 19°.

Baromètre à 7 h. du soir 758 m/m. 7.

Lille, 9 h. du matin 755 m/m. Temps couvert.

En France, de violents orages sont probables avec température très chaude.

Voir en troisième page les « Dépêches de la Nuit »

LA JOURNÉE

30.000 hommes, à Paray-le-Monial, ont affirmé leur amour au Cœur de Jésus et leur foi en sa miséricorde pour le salut de la France. C'est le grand fait du jour : les puissants de ce monde et leur presse ignorent cet événement; cela se comprend.

×

Le grand prix cycliste (amateurs) s'est terminé par la victoire de Maitrot, français. Le grand prix cycliste (professionnels) a été obtenu par Arend, allemand.

×

M. Revoil est arrivé à Alger. Il a été plutôt froid à l'égard de la municipalité.

×

A Lyon, la conférence de la Patrie Française a eu lieu, en dépit des tentatives des brutes de la Sociale.

FF.·. COQUINS

Des dépêches annoncent :

1° L'arrestation du *F.·. Uzellier*, franc-maçon de Vassy et conseiller d'arrondissement, *accusé d'odieux attentats;*

2° Le suicide du *F.·. Chevillon*, conseiller municipal franc-maçon de Sens, *sous le coup des mêmes inculpations.*

3° Le suicide du *F.·. Grénier*, conseiller municipal franc-maçon de Saint-Aubin, inculpé, disent les dépêches, *d'abominables attentats.*

4. L'arrestation et l'incarcération à la prison de La Châtre, sous l'inculpation de faux, abus de confiance et détournements, du *F.·. Boulade*, maire franc-maçon d'Aigurande, conseiller général, délégué cantonal, officier d'Académie, etc., et surtout l'agent électoral du F.·. Brisson. L'arrestation de ce politicien franc-maçon, ajoutent les dépêches, cause dans le pays un émoi considérable; les victimes sont toutes des petits cultivateurs à la confiance desquels Boulade s'était depuis longtemps imposé à l'aide de ses nombreux titres officiels.

Ils vont bien, les gros bonnets de la franc-maçonnerie.

Quand donc le peuple ouvrira-t-il les yeux ?

(*Croix du Var*).

Je n'adore qu'un Dieu, maître de l'univers,
Sous qui tremblent le ciel, la terre et les enfers ;
Un Dieu qui, nous aimant d'une amour infinie,
Voulut mourir pour nous avec ignominie,
Et qui, par un effort de cet excès d'amour,
Veut pour nous en victime être offert chaque jour.

CORNEILLE.

A PARAY-LE-MONIAL

(*De notre envoyé spécial*)

Le mois du Sacré-Cœur s'est terminé, hier, à Paray-le-Monial par une magnifique cérémonie religieuse.

Plus de trente mille hommes, venus de tous les points de la France, ont escorté en procession Notre-Seigneur Jésus-Christ à travers les rues de la ville, toutes pavoisées aux couleurs nationales et le long des allées du jardin de la Visitation qui s'est ouvert par permission spéciale pour cette extraordinaire manifestation.

Le matin à la messe célébrée dans le jardin de la Visitation, M. l'abbé Garnier a prononcé un éloquent sermon. Il développe les enseignements du Cœur de Jésus : par Lui nous reviendrons à la Foi, à l'Amour, au pur Patriotisme ; le nombre croissant des missionnaires nous en est une preuve magnifique. M. Garnier conclut par un chaleureux appel à l'apostolat agissant et pratique contre les habiles menées de Satan et des sectes à son service.

Parmi les personnages de marque qui se sont rendus à Paray-le-Monial pour fêter le Sacré-Cœur nous avons distingué :

S. Em. le cardinal Perraud, Mgr. Lelong, évêque de Nevers.

Le comte d'Eu et son fils le prince de Bourbon, l'amiral de Cuverville, sénateur, MM. Gaillard-Bancel et Savary de Beauregard, députés, le général de Charette, l'amiral Mathieu, etc.

Les pèlerins ont prié avec une ferveur admirable pour demander à Dieu, qu'il sauvegarde la liberté d'enseignement menacée par les sectaires et qu'il accorde aux Congrégations persécutées le courage et les lumières dont elles ont besoin dans ces douloureuses circonstances.

Plus le péril est grand, plus nous devons tous nous serrer près du cœur de notre Dieu pour obtenir pitié pour nous et miséricorde par la France coupable.

A midi eut lieu une importante réunion de la jeunesse catholique sous la présidence de M. Gaillard-Bancel, député, qui en termes éloquents et au milieu d'applaudissements frénétiques a flétri les nouveaux persécuteurs de l'Eglise et adjuré les citoyens français qui ont au cœur l'amour de la patrie et l'amour de Dieu, de se servir des droits que nous laisse la nouvelle loi sur les associations pour travailler à rendre la liberté à ceux qu'elle proscrit.

Après la procession, le R. P. Lemius a pris la parole. En termes sibrants, le supérieur des Chapelains du Sacré-Cœur montre l'union du Sacré-Cœur et de la France.

Avant la Bénédiction qui devait clôturer cette fête, eut lieu la cérémonie de la consécration au Sacré-Cœur.

De pareilles manifestations de la foi restée vivace malgré tout, font du bien à l'âme et relèvent les courages qui seraient tentés de s'abattre sous l'effort de la tempête.

Rien n'est perdu, et tout peut être sauvé, si partout en France on se met à prier comme on prie à Paray-le-Monial.

SCIENCE ET FOI

La science moderne, dit-on, contredit les assertions de la Bible, touchant la création de notre planète, de la lumière, du soleil.

Que nous dit la science moderne?

Elle nous apprend que pendant l'âge azoïque, c'est-à-dire à l'époque où la terre ne présentait aucune trace de vie, notre planète était une nébuleuse, probablement détachée d'une nébuleuse plus considérable qui donna aussi naissance au soleil.

La nébuleuse solaire, avant de devenir le soleil, fut d'abord, pendant une longue série de siècles, à l'état gazeux. En se concentrant, elle devint le siège de combinaisons chimiques qui la rendirent lumineuse.

Autour de cette nébuleuse, qui n'était pas encore le soleil, la terre accomplissait déjà son mouvement diurne. La terre, entrée à peine dans la période de solidification et enveloppée encore d'une épaisse buée, recevait ainsi une lumière diffuse.

Lorsqu'ensuite se forma l'atmosphère, les plantes, puis les animaux purent se développer.

« On peut, dit Godet, se représenter cette période comme une série de jours chauds et humides. Imaginons une serre fortement chauffée, dont les murs de verre auraient été noircis de manière à intercepter en partie les rayons solaires, et dont la principale lumière serait celle d'une lampe électrique brûlant à l'intérieur. Que seraient les produits de la végétation en de telles conditions? Des plantes colossales, mais sans vives couleurs, des géants au front verdâtre. Telle fut la végétation houillère. »

La végétation houillère, en absorbant une quantité énorme d'acide carbonique, rendit la terre propre à la vie animale.

C'est à partir de cette époque aussi que les rayons du soleil parvinrent, éclairants et vivifiants, jusqu'au sol.

Voilà ce que la science, par induction, affirme et enseigne.

⁂

La Bible contredit-elle ces théories et ces hypothèses?

Non, disons-nous.

Oui, ripostent les libres-penseurs. Et ils concluent que la foi et la science sont inconciliables...

Le *Bien Public* de Gand dit à ce propos :

« Qu'ils veuillent bien, tout d'abord, nous signaler une décision de l'Eglise, une décision de ceux qui ont qualité pour parler au nom de l'Eglise, décision condamnant au nom des Ecritures les découvertes des paléontologistes, des astronomes, des chimistes, etc.

« Jusque-là, nous opposons aux libres-penseurs une fin de non-recevoir absolue et radicale.

Sans doute, ils nous répliqueront que tel ou tel passage de la Bible, tel qu'ils l'interprètent, est incompatible avec les découvertes de la science.

Mais, il ne s'agit pas de savoir comment leur haine interprète les Livres sacrés; il s'agit de savoir quel sens, quelle portée l'Eglise attache à ces Livres et aux passages obscurs de ces Livres.

« S'il y avait désaccord formel entre les constatations de la science et la Bible sur ce sujet, nul doute que l'Eglise, gardienne de la foi, serait intervenue. D'autant que, parmi les maîtres de la science contemporaine les plus illustres ont cru, avec la foi robuste et simple des enfants, à la révélation divine des Ecritures, sans d'ailleurs jamais se sentir gênés par cette révélation dans leurs travaux scientifiques.

Leur probité de savants et leur fidélité comme chrétiens protestent contre le prétendu désaccord de la religion et de la science.

Si quelque savant, jamais, a rejeté le *credo*, ce n'est pas à raison d'une incompatibilité quelconque entre la vérité scientifique et la vérité religieuse, mais à cause de l'une ou l'autre passion que la religion condamne.

« C'est peine perdue, messieurs, les libres-penseurs, d'alléguer à l'appui de votre thèse; certaines opinions scientifiques fausses professées, jadis, par des croyants, voire par des théologiens, et jugées alors conformes au sens des Ecritures. D'avance, nous avons répondu à cette objection.

« La Bible n'a pas été écrite pour révéler aux hommes la vérité scientifique, mais la vérité religieuse.

Lorsqu'elle s'occupe, par exemple, de la formation de l'Univers, elle n'est point pour augmenter ou rectifier nos connaissances profanes, mais pour nous faire voir dans la Création le plan de Dieu, et seulement dans la mesure où cette révélation contribue à la manifestation de la vérité religieuse. »

Les vacances parlementaires

La loi sur les retraites ouvrières restera en panne. — L'impôt sur le revenu sera abandonné. — Les interpellations attendront.

D'après les bruits en circulation dans les couloirs, le gouvernement ne cache plus son intention de précipiter les choses et de renvoyer les Chambres en vacances au plus tôt. Il a d'ailleurs, pour cela, d'excellentes raisons dont la première est de n'avoir plus, d'une manière générale, à rendre compte de ses actes, et, la seconde, d'éviter de « truquer » encore pour reculer indéfiniment l'interpellation Pastre.

Arguant de l'impossibilité évidente de voter la loi sur les retraites ouvrières avant le 12 juillet, le gouvernement limiterait son effort à l'obtention du vote des deux premiers articles.

On sait que le premier consacre le droit des travailleurs à une retraite de vieillesse à 65 ans et que le second *oblige* les ouvriers à des versements variables. Ces deux articles votés, le gouvernement prononcerait solennellement le principe de la loi adopté et renverrait la suite de la discussion à la rentrée en insinuant, bien entendu, que si la loi n'est pas sortie complète des délibérations de la Chambre, la faute en est à l'opposition.

On calcule que les quatre contributions — l'impôt sur le revenu étant abandonné — seront votées jeudi.

Il y aura, bien pour la forme, débat ; des apôtres de l'impôt sur le revenu, tels que MM. Magniaudé et Fernand Brun, pourront provoquer une discussion, mais ce sera court et tout platonique.

Comme le gouvernement tient, nous le répétons, au vote des deux premiers articles de la loi sur les retraites, vendredi on en continuerait la discussion, et le décret de clôture serait le samedi. Quant aux interpellations... elles attendront.

Tel est le petit programme savamment combiné par les ministériels. Il est d'autant plus vraisemblable que messieurs les officieux clament déjà que les élections des Conseils généraux nécessitent leur présence dans leurs départements respectifs.

La crise financière allemande

Berlin. — Le krach financier reste jusqu'à présent localisé aux banques du royaume de Saxe et aux entreprises aléatoires qu'elles commanditaient. Grâce à la solidarité de la haute banque, on a réussi à éviter une débâcle plus forte.

On conçoit aisément l'émotion qui s'empara du public de Dresde et de Leipzig, lorsque, à deux ou trois semaines d'intervalle, deux établissements de crédit, d'excellente réputation, suspendirent leurs paiement et que vinrent au jour toutes les irrégularités occultes, les dividendes fictifs et les virements blâmables dont la direction de ces établissements s'était rendue coupable.

Aussi lorsque la Leipziger Bank s'effondra à son tour, la panique fut-elle à son comble. Le public se rua vers les guichets de la Dredsner Bank qui paya six millions en deux jours. Cela rassura un peu l'opinion publique.

Malheureusement, les arrestations de financiers continuent. Le directeur de la succursale de la Banque Impériale de la ville de Graudenz vient d'être arrêté pour détournements. On signale, d'autre part, le suicide du banquier Krohmann, de Leipzig.

Les pouvoirs publics du royaume de Saxe s'efforcent de rassurer la population affolée, mais ils ont fort à faire. Non seulement de nombreux rentiers sont complètement ruinés, mais aussi des industriels et fabricants, en relations d'affaires avec les banques faillies, se trouvent hors d'état de faire honneur à leurs engagements si des mesures ne sont pas immédiatement prises pour venir en aide au commerce et à l'industrie.

La Deutsche Bank a aussitôt improvisé une succursale à Leipzig, laquelle prête aux commerçants qui ne peuvent pas retirer leur argent de la Leipziger Bank les fonds nécessaires pour faire face à leurs échéances.

Il est regrettable que la justice n'ait pas mis sous séquestre les biens personnels des directeurs de banque arrêtée, qui, jusqu'à ces derniers jours, s'étaient attribués des tantièmes énormes.

Un résultat assez inattendu de la crise a été la hausse rapide de tous les fonds d'Etat : les divers 3 0/0 ont tous dépassé le cours de 90 50.

LE

SCANDALE SOCIALISTE D'AVION

Arrestation de M. Norange secrétaire de la mairie

Les gendarmes de Rouvroy se sont rendus, hier matin, samedi, à Avion, porteurs d'un mandat d'arrêt contre M. Norange, secrétaire général de la mairie et de l'agglomération du P. O. F. du bassin houiller du Pas-de-Calais.

Ils apprirent que M. Norange avait pris la fuite ; immédiatement, ils se transportèrent à la gare de Lens, où ils cueillirent M. Norange au moment où il montait dans le train se dirigeant vers Lille et, de là, en Belgique, dit-on.

M. Norange n'a fait aucune résistance aux gendarmes, qui lui ont passé les menottes et l'ont dirigé sur la prison de Rouvroy, d'où il a été conduit probablement devant le procureur d'Arras, qui l'a fait incarcérer.

Un mandat d'arrêt est également lancé contre M. Souillart, ex-concessionnaire du gaz d'Avion, qui, lui, plus prudent, a su mettre, dit-on, la frontière entre lui et la justice de son pays.

On prévoit comme imminentes d'autres arrestations.

Cette affaire cause un vif émoi dans le bassin houiller, où M. Norange essayait de se mettre en évidence probablement pour une candidature future.

LILLE

Le Meeting de l'Hippodrome

CONTRE LES BOUILLEURS DE CRU

Ce meeting a réuni environ 5.000 personnes.

On sait qu'il avait pour objet de protester contre la loi Caillaux et contre le privilège des bouilleurs de cru.

Des places avaient été réservées sur l'estrade pour les sénateurs et les députés de la région qui s'étaient préalablement réunis à Paris pour envoyer une lettre collective d'excuses. Cependant, M. Dansette, qui était absent de cette réunion, et qui avait promis de venir, est venu, ce qui lui a valu nombre de vivats.

La séance a eu lieu sous la présidence de M. Vaillant, consul de Perse, président de l'Union Commerciale de Lille, ayant pour assesseurs M. Lafné, président du Commerce en gros des vins et spiritueux du Nord, et M. Guffroy, conseiller municipal, président du Syndicat des débitants de Lille.

Avaient pris place au bureau : M. Waterlot, président du Syndicat de l'Epicerie ; MM. Blicq, Dayez, Crépin, ce dernier cabaretier, conseiller municipal de Lille ; M. Scalbert, président du Tribunal de Commerce de Lille ; MM. Denosmaisons et Girardin, de Paris ; M. Ramelot, représentant le Syndicat des Vins et Spiritueux de France ; M. Meyer, de Seine-et-Marne ; M. Didry, représentant la Ligue de défense des brasseurs du Nord ; M. Bonduel, des Agriculteurs du Nord, et M. Georges Guilbaut, membre de la Chambre de Commerce, secrétaire général du Comice Agricole de Lille ; les représentants des associations intéressées du Pas-de-Calais et de l'Aisne, etc., etc.

Dans la salle, on remarquait : MM. Ch. Mention et Tribourdeaux, conseillers généraux du Nord ; M. Druez, négociant en vins, président du conseil d'arrondissement de Lille ; M. Leleu, marchand de bouteilles, adjoint au maire de Lille.

MM. Delory, maire de Lille, et Beaurepaire adjoint, sont arrivés vers la fin de la séance.

M. Duriez, conseiller général de Bourbourg, ainsi qu'un certain nombre de ses collègues, avaient donné par correspondance leur adhésion, ainsi que divers syndicats de Boulogne, Valenciennes, Amiens, Compiègne, Nantes, La Rochelle, Orléans, Angoulême, Bordeaux, Grenoble, Le Mans, Limoges, Rennes, Cognac, Lyon, Marseille, Perpignan.

Dans la salle avaient été étalées diverses inscriptions, entre autres celles-ci :

« Justice devant la loi ».

« Nous demandons que le privilège des bouilleurs de cru, véritable inégalité dans les charges fiscales, soit aboli ; que l'impôt produit par cette abolition soit exclusivement affecté à la suppression des licences et à la diminution des droits exorbitants perçus actuellement sur l'alcool. »

D'autres inscriptions disposées tout autour de l'amphithéâtre, contenaient ces mots :

« A bas les licences ! »

« Combattez les bouilleurs de cru. »

« Vive la justice dans l'impôt ! »

« Tous les citoyens sont égaux devant la loi. »

Etc.

MM. Vaillant, Ramelot, Girardin, Lafné, Denosmaisons et Dansette ont tour à tour pris la parole.

⁂

M. Dansette ayant dit que la loi Caillaux avait eu pour résultat de faire payer par le Nord les impôts dont on exonérait le Midi, un interrupteur, qui avait quitté la tribune où il siégeait à la table des secrétaires, pour venir s'installer à la table de la presse, s'écria :

« Il fallait dire ça à la Chambre des Députés ; pas ici. »

Aussitôt de tous les points de la salle partirent des protestations ; on cria : A la porte ! A bas la Presse ! Et l'on entendit une voix bien connue clamer à l'adresse des journalistes : « Vendus, vendus ! »

Cependant M. Dansette terminait son discours en demandant qu'on ne mette pas en cause les députés absents.

M. Vaillant le remercia, comme il avait remercié les autres orateurs, très chaleureusement.

Mais comme il ne disait aucun mot de l'incident qui venait de se produire, ce qui lui était d'autant plus facile qu'il connaissait parfaitement l'interrupteur, quelqu'un, du banc de la presse, demanda la parole et comme on la lui refusait, il s'emporta en exigeant impérieusement qu'on la lui donnât. Furieux de ne pouvoir l'obtenir, il prit sa canne et s'en alla.

Voilà pourquoi celui-là ne rendra pas compte de la fin de la séance.

N.-B. — L'interrupteur n'était autre qu'un socialiste, M. Gosselin, ancien directeur du cimetière du Sud, secrétaire du comité organisateur du meeting (!)

⁂

La sortie s'effectua dans le plus grand calme.

Avant la séance, un bruyant cortège, entraîné par trois musiques, et comprenant un très grand nombre de porteurs de pancartes avec inscriptions contre la loi Caillaux et contre le privilège des bouilleurs de cru, avait traversé la ville depuis la Grande-Place jusqu'à l'Hippodrome. Sur le parcours des quêteurs sollicitaient les passants en faveur des ouvriers sans travail de chez Marquette.

Après la séance de l'Hippodrome, M. Dayez, secrétaire, est venu nous expliquer que l'incident relatif à la presse dont nous parlons plus haut n'avait été soulevé que par suite d'un malentendu et de la confusion qui régnait à ce moment dans la salle.

Et pour nous prouver sans doute que les antibouilleurs de cru ne dédaignaient pas la presse et les services qu'elle peut rendre à leur cause, il nous a laissé, avec prière de le reproduire l'ordre du jour votés par l'assemblée :

Ordre du jour,

N° 1. — Réunis au nombre de plus de 5.000 le dimanche 30 juin dans la salle de l'Hippodrome lillois, les commerçants en vins et spiritueux de toute importance, les débitants de boissons, les agriculteurs, betteraviers et distillateurs et les délégués venus de tous les points des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la région du Nord, ainsi que le commerce entier de Lille et ses environs, protestent de toutes leurs forces contre le nouveau régime des boissons.

Au nom du principe d'égalité inscrit dans notre devise républicaine, ils réclament avec la dernière énergie la suppression du privilège des bouilleurs de cru, tout en laissant à chacun le droit de distiller les fruits de sa récolte, mais en payant l'impôt.

Et demandent que le produit qui rentrera dans les caisses de l'Etat du fait de cette suppression équitable soit affecté exclusivement à la suppression des licences, véritable impôt de superposition et la diminution des droits excessifs qui frappent actuellement l'alcool.

N° 2. — Réunis au nombre de plus de 5.000, le dimanche 30 juin, dans la salle de l'Hippodrome Lillois,

Les commerçants en vins et spiritueux de toute importance, les débitants de boissons, les agriculteurs, betteraviers, distillateurs et les délégués venus de tous points : départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la région du Nord, ainsi que le commerce entier de Lille et ses environs, regrettent vivement l'absence préméditée de MM. les sénateurs et députés du Nord et du Pas-de-Calais.

Ils considèrent cette abstention comme un manque de respect à l'égard du suffrage universel et un mépris des intérêts des nombreux commerçants et industriels victimes du nouveau régime des boissons.

Bien que cette absence blessante les mettant en droit de douter du dévouement dessus dits, ils persistent dans leur intention légitime de demander à ces mandataires d'accompagner et de présenter la délégation qui exposera à M. le Président du Conseil et à M. le Ministre des Finances les doléances justifiées de nos départements.

A LA MAISON DU PEUPLE

Conférence Urbain Gohier

Dimanche, dans l'après-midi, il y avait grande représentation à la Maison du Peuple. On y jouait la comédie ordinaire de l'anti-militarisme, anti-cléricalisme et autres belles choses ; le titre seul variait : On avait jugé bon de prendre cette formule alléchante pour les travailleurs : « La Révolution qui vient ». Le rôle principal était tenu par un artiste de Paris, ex-soutien du trône et de l'autel, anarchiste fraîchement éclos aux rayons bienfaisants du soleil dreyfusard, Urbain Gohier. A ses côtés, Delory, toujours bonace, pontife majestueusement. Sur la scène, se trémoussent quelques pâles esthètes, fortement chevelus, très à même de rendre des poils au crâne dénudé du conférencier.

La séance est ouverte par le citoyen Delory. Il annonce qu'on va parler contre l'armée et le clergé, ce qui fait exulter les intellectuels. Comme d'ordinaire, il demande le calme.

Puis voici notre Gohier. Il commence à critiquer le régime actuel qu'il considère comme le triomphe d'une caste.

S'il veut parler des deux ordres privilégiés, les Juifs et les Franc-Maçons, rien de plus juste.

Puis, le voilà embarqué sur la galère anticléricale. Les religieux sur ses lèvres se multiplient avec la même rapidité que les punaises dans les ghettos. Ils sont, d'après lui, 190.000, dévorant plus de 15 milliards ou plutôt amassant sans cesse.

Ils ont des journaux et naturellement, la *Croix du Nord*. Gohier la croit fabriquée dans quelque ténébreuse officine de jésuites. Pourtant, dit-il, elle tire à 60.000 exemplaires et à 7 éditions. L'*Aurore*, hélas ! bat la dèche et c'est là sans doute ce qui explique la

---

FEUILLETON DE LA *CROIX DU NORD*. — 3

L'ÉPAVE

(*Nouvelle inédite*)

Une tête velue se glisse sous les doigts du marin, quêtant une caresse. C'est le vieux chien. Il agite la queue en signe de reconnaissance et ses yeux se fixent avec une expression quasi-humaine sur ce revenant qui parle de la chère absente.

Grand-père secoue les cendres de sa pipe qu'il tapote et retapote sur les chenêts. Cette opération délicate menaçant de s'éterniser, Garrude se tourne presque violemment vers la vieille mère.

— Quest-ce donc ? répète-t-il soupçonneux.

— Miretfe est à Paris, mon pauvre Louis.

— A Paris ?

Elle lui explique la chose à bâtons rompus. Mirette avait toujours rêvé de la grande ville... une occasion superbe... toutes les garanties... et un tel goût pour son métier ! on ne s'était pas cru le droit de la retenir...

Le jeune homme écoute sans mot dire, ce discours embarrassé. Le sang lui monte au front, fait bourdonner ses tempes, puis redescend brusquement au cœur qu'il avait vidé d'un coup brusque. A présent le matelot est plus pâle que durant cette nuit de tempête où, là-bas, dans les mers lointaines, son navire se dressait tout debout sur le dos des lames comme un cheval qui se cabre.

Le père Jean vient de remiser sa pipe au fond de sa poche. Il se caresse le menton de l'air perplexe qu'il a quand *elle* se plombe et qu'il pressent « du fichu temps. »

— Mon gars, avec les femmes, faut d'la philosophie, dit-il enfin.

Elles lui ressemblent, j'me dis toujours : au matin, tout va bien ; embarque, il fera beau. Pst... le vent tourne... Alors finé de rire, Ah ! oui : c'est comme ça ; c'est comme ça...

Ces considérations de haut vol ratent leur effet sur l'intéressé. Il se lève sans y répondre, et repousse doucement le verre de cidre que lui versait la bonne vieille.

— Je m'en vas chez nous, mère Jean. Merci et adieux.

Il s'est dirigé vers la porte, mais tout-à-coup, se tournant du côté de l'établi :

— Hé ! Daniel, viens donc me faire un pas de conduite.

« Prenons par les champs », ajouta-t-il brièvement lorsqu'ils furent dehors.

Un soleil pâle lançait obliquement ses flèches mortes sur la campagne sans relief qui entoure Cayeux. Au loin, la vieille église profilait sa curieuse silhouette et tout là-bas sur le bleu-pâle du Ciel, la masse grise de la tour des Anglais s'enlevait d'une pièce, estampée par une brume naissante. Le sol sonnait sec et dur sous le pas des deux hommes ; une bise âpre leur cinglait le visage. Ils se taisaient. Soudain le marin s'arrêta.

— Tu vas tout m'expliquer. D'abord, qu'est-ce qu'elle a dit de ma lettre ? Qu'est-ce qu'elle en a fait ?

— Ta lettre ?

— Celle de l'automne... j'ai écrit, voyons ?

— Possible. Palmyre n'était pas forcée de me conter ses affaires.

— Ah ! prends garde, moucheron. Tu sais que j'en brolerais deux comme toi entre les mains que voici.

Le bossu ne releva pas la menace. Il parut à peine l'avoir entendue.

— C'est tout ce que tu as à me demander ?

— Et tu te refuses à me répondre ?

— Je ne refuse ni ne consens ! Je te répète que je n'ai rien à savoir de la chose.

— C'est-à-dire que tu réponds à côté. Pourquoi ? Je ne devine pas...

— Misérable avorton ! serais-tu jaloux de moi par hasard ?

L'infirme releva la tête. Son regard triste soutint tranquillement le regard enflammé de l'autre.

— Je sais bien comme je suis fait, Louis Garrude, dit-il ; mais toi, un soldat !... tu viens de commettre une lâcheté. Le sais-tu?

La colère du marin tomba du coup. Il tendit la main au pauvret.

— Tu as raison, Daniel : je suis hors des gonds et ce qui m'arrive est fait pour ça... mais il faut que je sache, je saurai !... j'aurai le dernier mot, tu verras !

Il fit un bref signe d'adieu et s'enfonça à grands pas dans la campagne.

Le bossu s'en retournait lentement.

« Le dernier mot, songeait-il. Que peut-il entendre par là ?... »

. . . . . .

Paris ! Paris !—Les employés courent, les portières des wagons s'ouvrent, le flot des voyageurs s'écoule. D'un compartiment de 3e classe un homme descend coiffé d'un béret, vêtu d'un pantalon large, d'une vareuse et d'un paletot de gros drap, à la boutonnière duquel s'étale fièrement la médaille militaire. Aussitôt sorti de la gare du Nord il s'informe, prêtant une attention profonde aux indications d'un sergent de ville dont le bras déployé en télégraphe lui dessine son itinéraire : il devra suivre tout droit, puis prendre à gauche, puis dans le sens contraire, etc... — Des cochers font signe à l'étranger, mais celui-ci secoue la tête, il veut marcher.

Il neige et il pleut alternativement. Bien qu'il soit à peine trois heures de l'après-midi, la grande ville s'inonde de lumière artificielle sous son ciel bas et gris qui semble toucher les toits. Un reste de jour lutte cependant encore avec les nappes éblouissantes que les étalages versent sur le macadam, et dans la longue rue où le voyageur aborde enfin, la foule se presse, les voitures se croisent, chaque pied et chaque roue laissant sa trace dans la neige à demi fondue. Il fait froid. C'est une journée triste entre les tristes journées de l'hiver.

L'homme a tellement l'air martial sous son teint bronzé et sa coiffure légèrement posée en arrière, la décoration fait si bien sur sa vaste poitrine qu'un gamin s'arrête devant lui et lui lance, sous le nez, un « vive l'armée ! » des mieux sentis.

L'étranger, dont le regard errait des boutiques des boutiques de la rangée de gauche à celles de la rangée de droite, saisit le gavroche par l'épaule :

— Halte ! Il y a dans cette rue un grand magasin de fleurs naturelles. Tu vas m'y conduire tout de suite.

— Aïe !... eh ! ben oui. C'est pas la peine de m' pétrir.

— Je t'ai pas fait mal ?

— Ah ! non, peut-être... Mince de poigne alors !... Tenez, le v'là vot' magasin.

Le voyageur jeta dix sous à l'enfant et stoppa devant la porte indiquée.

« Vive l'armée ! » cria de nouveau le gamin, en guise de remerciement, cette fois.

— Tais-toi et file.

— Oui, mon capitaine.

« Pas commode le marsouin, mais chic tout de même, disait Gavroche en s'en allant. Grâce à lui, on va pouvoir se coller dans le tuyau quelque chose d'un peu soigné. »

Et il se dirigea vers une boutique de pâtissier qu'il comptait honorer de ses préférences.

Du haut en bas de l'échelle, l'hiver est le triomphe de Paris, les grands s'amusent, le commerce vit de leurs plaisirs, et les miséreux des reliefs des uns et des autres. Aussi les mois noirs si tristes sur nos côtes et dans les campagnes, sont ci la saison féérique, et rien n'est beau à voir comme les magasins ou s'approvisionne le luxe des heureux.

Pris d'hésitation, l'homme restait planté devant l'étalage fleuri encadré de fougères graciles et de palmiers aux éventails longuement découpés. Puis brusquement, il poussa la porte, entra et demeura ébloui.

Une ivresse de parfums lui montait au cerveau. Autour de lui, dans la lumière blanche, les fleurs par paniers, par bottes, en couronnes, en gerbes, en guirlandes, roses, bleues, nacrées, or pâle ou foncé dans le feuillage sombre, déroulaient les harmonies de leurs couleurs et de leurs formes comme en un rêve oriental.

Des demoiselles à taille de guêpe, frisées et pomponnées, tressaient des tiges souples, ornaient de flots de rubans des corbeilles dorées, montaient, en les touchant à peine, un tas de bibelots dont elles faisaient en quelques instants des merveilles de grâce et de fraîcheur.

Dans le fond de la boutique, une duchesse dont la voiture et la livrée attendaient dehors, choisissait du bout de ses doigts gantés de Suède des fleurs exotiques venues à grands frais des serres de quelques spécialistes. La maîtresse de la maison l'aidait en faisant valoir la marchandise.

Un aérolithe tombe rarement à propos. Ça paraissait être le cas pour l'arrivant. Un sourire courut parmi ces demoiselles et la première s'avança vite dans la louable intention d'expédier ce rustaud.

— Que désire monsieur ?